

Constitution du Dossier

① Votre dossier doit contenir impérativement (joindre 6 exemplaires) :

- 1 formulaire de demande de subvention
- 1 ou 2 articles illustrant l'état de l'art qu'il(s) émane(nt) ou non des équipes impliquées
- Joindre les éventuelles publications issues des équipes participant au projet et faisant état de résultats déjà obtenus
- un *curriculum vitae* : du responsable du projet, du responsable de(s) équipe(s) associée(s) et des doctorants et des post-doctorants pour lesquels un financement est demandé.
- la liste des publications des 3 dernières années de l'équipe du responsable et de(s) équipe(s) associée(s) (membres de l'équipe, boursiers et post-doctorants participant au projet)
- si une subvention est demandée pour un post-doctorant postulant au concours (CNRS, INSERM...), joindre tous les justificatifs, ainsi que ses objectifs de carrière
- un courrier justifiant l'achat d'équipement
- un devis pour tout achat de matériel d'un montant supérieur à 4 500 €

② Joindre obligatoirement un CD contenant une version électronique du dossier.

ATTENTION

Les équipes financées par Vaincre la Mucoviscidose dans le cadre de l'appel à projets de recherche 2007 devront impérativement joindre à leur dossier un rapport d'activité. Cette disposition s'applique également si vous soumettez un projet différent de celui réalisé en 2007.

Les dossiers sans rapport d'activité ne seront pas évalués.

Les dossiers sont à adresser à :

Vaincre la Mucoviscidose
Virginie JAUNET
181 rue de Tolbiac
75013 PARIS

Date limite de dépôt des dossiers complets : 4 avril 2008

(le cachet de la poste faisant foi)

Les décisions d'attribution de subvention seront communiquées en octobre 2008.